

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES**  
**ANIMATION FETES DU**  
**SAMEDI 24 OCTOBRE 2009 A 10H30**  
**SALLE ANNEXE N°2 ET**  
**JEUDI 17 DECEMBRE 2009 A 18H30**  
**SALLE ANNEXE N°3**

**COMMISSION DU 24 OCTOBRE 2009**

**Présents** : M. Bertrand VAN RECKEM, M. le Maire, Claude MARTEEL, M. Jean-Paul BLONDEEL, M. Yannick VANHEE, M. Alexandre GEVAERT, Mme Armelle NOWE, Mme Nicole LAGEISTE, M. Eric MARTEEL, M. Etienne FICHAUX, M. Jean-Paul SCHOEMACKER, M. Fabien LOUF, M. Maxime SANCTORUM, M. Laurent LACONTE, Mme Valérie MARTEEL, M. Frédéric BONTE, M. Emmanuel HENOCQ, M. Michaël LECLERCQ, M. François JANSSEN, M. Sébastien BUSSIAN

**Excusés** : M. Marc LANGRAND, Mlle Jenny VANTIELCKE, Mlle Stéphanie JOVER, M. Guillaume DESAEGHER, Mlle Christelle TYTECA, M. Didier MENNEVEUX, M. Davis MAERTEN, M. Michel BERLEMONT, Mme Lucette HENNEGRAEVE, Mme Huguette THEOBALD

Lecture de l'ordre du jour

- 1) Bilan ducasse
- 2) Saint Martin
- 3) Noël
- 4) Questions diverses

• 1 – Bilan ducasse

Très grande déception d'avoir annulé le bal apéritif et le repas dansant pour cause de manque d'inscriptions.

Par contre, la renaissance d'une figure Bray-dunoise, du nom de « Tesche Noom », sous un soleil radieux fut une réussite car ce géant Bray-dunois accompagné de ses parrain et marraine et de ses invités a su attirer l'attention d'un très grand public.

Malgré l'annulation du repas, je remercie les associations CCFL (100 €), Basket-ball (65 €), l'âge d'or (70 €) et la pétanque Bray-dunoise (50 €) de leurs dons au profit du CCAS (255 € au total).

Remerciements à l'ABCD et ses artistes, aux Gais Lurons, à la JADBD pour avoir tenu les stands et l'exposition.

Une proposition a été formulée aux associations présentes pour l'organisation du repas dansant.

• 2 – Saint Martin

Le programme était le suivant :

Accueil des jeunes concurrents au concours de betteraves le lundi 9 novembre de 17H à 18H30 en salle annexe n° 3.

A partir de 19H, salle annexe n° 1, jury du concours.

Mardi 10 novembre de 16H30 à 17H30, retrait des betteraves avec un lot pour chaque participant.

A partir de 9H00, salle annexe n° 3, mise en sachet des friandises et à 19H30, distribution des sachets.

18H30 : recherche de l'âne.

19H00 : Départ de l'espace Bray, rue Albert 1<sup>er</sup>, rue Auguste Coolen, rue de l'abbé Catry, avenue des Frégates, rue Pierre Decock, rue Roger Salengro et dispersion place des 3 fusillés.

Mardi 10 novembre à 16H, Saint-Martin (Michel BERLEMONT) s'est rendu à la maison de retraite « Aigue Marine » afin de distribuer oranges et friandises. Les « volaren » ont été remis au petit déjeuner le lendemain matin.

Un courrier a été transmis à toutes les associations Bray-dunoises pour leur demander de participer au concours de betteraves en offrant des cadeaux pour les enfants.

Une demande a été formulée à Monsieur DEWITTE pour la participation de son âne l'année prochaine.

- 3 – Noël

- Les illuminations de Noël se sont déroulées du vendredi 11 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010.
- Le passage du Père-Noël en calèche s'est effectué le 24.12.2009 de 9H à 14H30 non-stop dans la mesure où les propriétaires des chevaux sont d'accord.

Pères Noël : Eric MARTEEL et David MAERTEN

Lutins : Bertrand VAN RECKEM et Yannick VANHEE

19 décembre : Opération « Noël pour tous » pour offrir des cadeaux aux enfants défavorisés.

Un courrier de la part du CCAS est envoyé aux familles pour confirmer leur présence.

- 4 – Questions diverses

Quelques informations concernant le déroulement de la cérémonie du 11 novembre. Commémoration de l'Armistice de 1918.

10H45 : Rassemblement des autorités civiles et militaires, place Alphonse Bray

11H00 : Messe à l'église Notre Dame

12H00 : Lâcher de pigeons, dépôt de gerbes et lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants devant le monument aux morts et remise de décorations.

## **COMMISSION DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009**

**Présents** : M. Bertrand VAN RECKEM, M. Jean-Paul BLONDEEL, Mme Francine MARTEEL, Mme Christèle TYTECA, M. Frédéric BONTE, M. David MAERTEN, Mme Valérie MARTEEL, Mme Armelle NOWE, Mme Nicole LAGEISTE, M. Emmanuel HENOCQ, M. Pierre LOOTEN, M. Daniel VANDERVORST, M. Yves VARENNE, M. Guillaume DESAEGHER, M. Sébastien BUSSIAN

**Excusés** : M. le Maire Claude MARTEEL, Mlle Jenny VANTIELCKE, Mlle Stéphanie JOVER, M. Eric MARTEEL, M. Michel BERLEMONT, Mme Lucette HENNEGRAEVE, M. Marc LANGRAND, M. Didier MENNEVEUX, M. Yannick VANHEE, M. Jean-Paul SCHOEMACKER, Mme Huguette THEOBALD

## Lecture de l'ordre du jour

- 1) Bilan Saint Martin
- 2) Père Noël
- 3) Carnaval
- 4) Questions diverses

### 1) Bilan Saint Martin

Le concours de betteraves s'est déroulé comme d'habitude en deux catégories (filles 70 et garçons 47) soit au total : 117 participants.

Comme chaque année tous les enfants ont été récompensés grâce aux cadeaux offerts par les différentes associations Bray-dunoises. Un courrier de remerciement leur a été adressé. Remerciements à la JADBD pour l'organisation des confections des betteraves au club house de l'ABDEC. Remerciements aux différentes associations qui étaient venues pour participer au jury, également aux bénévoles pour la réception des betteraves et la distribution des cadeaux à chaque participant au concours qui, comme chaque année, est un casse tête pour contenter tout le monde.

### 2) Père Noël

Visite du Père Noël dans les rues de la ville en calèche le 24 décembre avec comme nouveauté cette année la distribution des cadeaux entre 9H et 14H30 afin de ne pas trop faire attendre les enfants.

Père Noël : David MAERTEN

Lutins : Yannick VANHEE et  
Bertrand VAN RECKEM

Comme convenu avec Yannick VANHEE nous allons faire tourner les Pères Noël une année sur deux en passant une fois à la plage et l'autre au village donc Yannick et David à la plage et Bertrand et un Père Noël à définir au village.

### 3) Carnaval

Samedi 16 janvier 2010 : Carnaval enfantin

Etant donné que nous n'avons pas de salle assez grande pour recevoir le concours de costumes pour cette année, il n'y aura pas de concours. Heureusement, nous avons créé l'année dernière notre 1<sup>ère</sup> bande enfantine, nous allons renouveler avec l'aide de Pompon 1<sup>er</sup> et Didier BECK et son groupe musical carnavalesque.

#### Itinéraire de cette bande :

Départ à 15 H de la place des 3 fusillés, rue de l'Abbé Catry, avenue des Frégates, rue des Morutiers, rue Roger Salengro et rigodon place des 3 fusillés.

Un premier arrêt se fera rue des Morutiers et un deuxième salle annexe n° 1 à la fin de la bande afin que les Joyeux Beultes offrent une boisson + une crêpe pour terminer la bande.

Dimanche 17 janvier 2010

Matin : Avant bande secteur plage

Rassemblement à 9H00 salle du camping municipal où les Joyeux Beultes offrent le petit déjeuner. Départ à 10H00 dans le secteur plage. Pour terminer au Club House de l'ABDEC où l'Aquillon, YCBD et JADBD organiseront une chapelle « Animation Trucmuche ».

Bande des pêcheurs à partir de 15H00

Navettes prévues pour amener les carnavaleux de 13H à 14H30 au départ parking Bray rue Albert 1<sup>er</sup>. L'itinéraire est le suivant :  
Rue Albert 1<sup>er</sup>, rue des Chênes, rue de la Petite Mare, rue Auguste Coolen, avenue des Frégates, rue Pierre Decock, avenue du 8<sup>ème</sup> régiment des Zouaves, avenue Charles Wal-lyn, boulevard des Oyats, rue du Commandant Dewulf, avenue du Général de Gaulle, rue Roger Salengro puis rigodon place Alphonse Bray.

Trois buvettes seront tenues durant la bande.

1<sup>ère</sup> au départ : l'amicale des Sapeurs Pompiers

2<sup>ème</sup> : Square des anciens combattants : Royal Fléchettes

3<sup>ème</sup> : Place de la gare : Pétanque Bray-Dunoise

Deux stands à disposition. Un au départ qui sera ensuite déplacé place de la gare. L'autre Square des anciens combattants.

Nouveautés durant la bande : un service d'ordre de 6 personnes sera assuré et 3 agents municipaux suivront la bande pour ramasser les divers déchets qui seront sur le parcours de la bande.

#### d) Questions diverses

Concernant les différentes questions posées par Bray-Dunes Autrement lors des différents conseils municipaux, Monsieur Yannick VANHEE signale que ces questions devraient être posées lors des réunions des commissions, elles pourraient alors y être débattues. Les réunions du Conseil Municipal ne sont pas le lieu où poser de telles questions.

**Bertrand VAN RECKEM**

**Claude MARTEEL**

Conseiller délégué à l'Animation et aux Fêtes

Maire  
Vice-Président de Dunkerque Grand Littoral